



Pôle de compétences SST  
Délégation régionale  
Aquitaine CNFPT



Mission Santé-sécurité au  
travail dans les fonctions  
publiques (MSSTFP)

Le 27 avril 2010,

Le 1<sup>er</sup> avril 2008, un pôle de compétences sur l'hygiène, la sécurité et la santé au travail a été créé au CNFPT. Le 1<sup>er</sup> juillet 2007, une Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques était créée à l'INTEFP.

Parfois à travers les hommes et les femmes qui sont choisis pour faire le travail et parfois à travers la création des structures, des organisations, des dénominations, des décisions émergent pour dire une intention, donner une direction, fixer un cadre d'action.

Le CNFPT et l'INTEFP ont effectué ces choix sans se concerter mais leurs relations de travail étaient déjà bien ancrées tant par le Réseau des Ecoles de Service Public (RESP) que par les travaux menés en partenariat avec les ENACT et les Délégation régionales.

L'Accord SSTFP du 20 novembre 2009 aura donc joué pour nos deux institutions le rôle d'un tiers facilitateur nous permettant de concrétiser une fois de plus la pertinence, l'effectivité et l'efficacité de nos relations.

Pendant les interventions pour présenter cet accord, la diversité des participant(e)s : Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjointes des collectivités et des Centres de gestion, Préventeurs, Conseillers formation, Responsables d'associations socioprofessionnelles, Membres du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, Représentants du Fonds National de Prévention (une centaine de personnes) aura permis de nourrir des échanges qui à chaque fois ont été réinvestis dans les supports qui sont présentés dans ce dossier.

A ce jour et pour les mois à venir, les documents qui sont fournis dans ce dossier peuvent permettre à tous les acteurs, de tous niveaux de responsabilité de prendre connaissance de l'Accord et de ses enjeux, de réfléchir sur les changements et les perspectives qu'il ouvre et de remobiliser les supports avec leurs propres mots, leurs propres enjeux. Nous estimons que ceci est possible dès maintenant c'est-à-dire sans attendre les textes qui résulteront des travaux des groupes de travail mis en place à cet effet.

Nos travaux et les observations de nos interlocuteurs/trices auront conforté notre hypothèse de travail : l'Accord SSTFP du 20 novembre 2009 constitue un double enjeu de professionnalisation durable des acteurs, des activités, des organisations et des territoires et de dialogue social qui autorise et favorise un retour réflexif sur les pratiques et les expériences, une mise à plat des nouveaux enjeux en matière de SST et une programmation d'actions concertées au bénéfice de tous les agents en vue d'assurer et de pérenniser la qualité de vie au travail dans la fonction publique.

Jean Claude Ferrière  
Responsable du Pôle de compétences HSST  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
AQUITAINE  
CNFPT

Max Masse

I.N.T.E.F.P.  
Mission Santé-Sécurité au Travail  
dans les Fonctions Publiques  
1498 10076 de Samt  
69280 MARCY L'ETOILE  
Tél. 04 78 87 49 90 - Fax 04 78 87 47 00